

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 03 octobre 2022 – 20h

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Arnaud SAINT JAMES, Isabelle CLAUDE RUSSO, Hector CUADRADO RICA, Christian LE BARON, Thomas LE BATARD, Nathalie METIVIER, Elodie PASQUET, Mickaël RAULT.

Absents excusés : Clément LESAGE, Rachida EL HIJRI.

Secrétaire de séance : Elodie PASQUET

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 septembre 2022

Sophie Phelipeau demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 05 septembre 2022. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité approuvent le compte rendu du conseil municipal du 05 septembre 2022.

2. Délibération relative au prix du kWh pour la location de la salle polyvalente

Sophie PHELIPEAU expose au Conseil municipal que, les prix de l'énergie ayant significativement augmenté récemment, la question se pose de savoir quelle répercussion de cette augmentation peut être proposée aux locataires de la salle polyvalente.

Elle rappelle que la délibération du Conseil municipal 2020-026 du 3 juillet 2020 révisait le contrat de location de la salle polyvalente et des tarifs.

Il est précisé que le prix actuel du kWh est fixé à 0,15 € et ce depuis une délibération du conseil municipal du 27 septembre 2001.

Madame le Maire propose une délibération fixant l'augmentation du tarif du kWh : 0,20 € au lieu de 0,15 € /kWh en raison de l'augmentation significative du coût de l'électricité facturée à la mairie.

Elle invite le Conseil municipal à adopter une telle délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la facturation du kWh aux locataires de la salle polyvalente à 0,20 €/kWh (au lieu de 0,15 € /kWh), en raison de l'augmentation significative du coût de l'électricité facturée à la mairie et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

3. Questions diverses

Lotissement du Closet :

- Rétrocession PARTHELIOS

Sophie PHELIPEAU a participé à une réunion qui s'est tenue le 13 octobre 2022 au lotissement du Closet avec PARTHELIOS aux fins de rétrocession de la partie herbe face aux logements sociaux.

Une délibération sera à prendre prochainement par le Conseil municipal.

Sophie PHELIPEAU précise que les coûts resteront à la charge de PARTHELIOS (frais de notaire et géomètre).

Sophie PHELIPEAU informe le Conseil de cette prise prochaine de décision par le Conseil municipal avant de faire engager des démarches par PARTELIOS.

- Sur les travaux :

Sur les travaux restant à effectuer suite à la première réunion avec les habitants du Closet : certaines haies ont été retirées et à la place, de la pelouse y a été semée.

Il reste encore une haie à enlever : près de chez M LEMONNIER.

Elodie PASQUET et Mickaël RAULT précisent que l'herbe qui pousse est de la mauvaise herbe et que le résultat n'est pas celui escompté. Ils précisent être interpellés régulièrement par leurs voisins pour savoir quand le retrait de haies restant sera fait. Ils souhaitent une date certaine car celle-ci a d'ores et déjà été repoussée à plusieurs reprises.

Thomas LE BATARD remonte l'information aux agents chargés de l'entretien et demande à ce que ces travaux soient inscrits au planning prochainement.

Plantation des haies :

Suite au diagnostic sur le ruissellement des eaux pluviales du bassin versant réalisé par la technicienne de la CCVOO, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne et de l'ODON a, pour le moment, contacté 4 communes (VACOGNES, VIEUX, MALTOT, FEUGUEROLLES) afin d'obtenir un accord des agriculteurs de ces communes pour la plantation d'une haie pour limiter le ruissellement dans nos villages. Pour Vieux, il n'y a, à ce jour pas de réponse.

L'achat des arbres et les plantations sont financés par des subventions de l'agence de l'eau et par la taxe Gemapi.

Point réunion AMENAGEO :

Une réunion s'est tenue à la mairie le 19 septembre dernier suite au courrier recommandé adressé au mois d'août concernant les inondations de plusieurs habitations viducasses suite à un gros orage fin juillet.

Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM et Isabelle RUSSO ont participé à cette réunion avec deux représentants d'AMENAGEO.

Il a été insisté sur le fait que, d'après la municipalité, les exutoires seraient sous-dimensionnés.

AMENAGEO décline toute responsabilité et a présenté les fiches techniques des anciens exutoires et de ceux qui ont été posés. Techniquement, les nouveaux exutoires absorberaient plus d'eau que les anciens.

Comment expliquer ces inondations, étant précisé que celles-ci ne concernent que des habitations le long de la route aménagée : Rue du 13 juin et rue Saint Laurent.

AMENAGEO a sollicité de la commune qu'elle procède à un hydrocurage et a rappelé qu'EUROVIA avait elle-même effectué un hydrocurage à la fin des travaux.

AMENAGEO a demandé à EUROVIA de prendre à sa charge le passage d'une caméra ce qui a été refusé par cette dernière.

Un déplacement sur site a été effectué et il a été procédé à l'ouverture des exutoires de la rue du 13 juin et saint laurent.

Chacun campe sur ses positions.

Nous attendons le justificatif de l'hydrocurage effectué par EUROVIA.

Nous allons probablement devoir procéder par une déclaration de sinistre et une expertise.

La question de la franchise se pose.

Rendez-vous Court Carel :

- Réfection rue des Gâbles

L'entreprise qui réalise actuellement les travaux de voirie au sein du lotissement du Court Carel a proposé à la mairie de refaire en partie la rue des Gables pour la somme de 5 583 €. La réfection serait probablement incomplète pour ce prix. Sophie Phelipeau a refusé.

- Terrain entre le lotissement et la ferme :

Suite à une visite en mairie de Monsieur Denis SIMON concernant une parcelle appartenant à l'indivision SIMON située entre le lotissement du Court Carel et la Ferme du Gaec les Papineaux. Ce dernier souhaiterait un rendez-vous avec Sophie Phelipeau pour voir ce qui est envisageable pour cette parcelle. Monsieur pense que c'est en zone constructible.

En attendant le rendez-vous avec Monsieur Denis SIMON, Sophie Phelipeau indique au conseil municipal que ce terrain cadastré AC 140 / 138 est en zone agricole et dans la zone de sécurité de l'unité de méthanisation.

- Plantations de haies :

Quelques propriétaires ayant leur habitation donnant sur la rue des Gâbles ont arraché sans autorisation les haies.

A la demande de la mairie, certains ont replanté. Il reste 2 propriétaires qui doivent en faire de même.

Point sur les arbres posant difficulté sur la commune :

Thomas LE BATARD indique que des travaux d'élagage vont avoir lieu sur la commune.

Il s'agit des tilleuls au nouveau cimetière en raison d'une demande des télécoms et d'un sapin place d'armes qui menace une habitation.

La dépense de l'ordre de 1 700 € est inscrite au budget 2022.

S'agissant du sapin menaçant, Thomas présente via GOOGLE EARTH les arbres concernés et propose au Conseil d'enlever la haie place d'armes qui n'a pas grand intérêt et de planter des arbres fruitiers.

Il est également fait un point sur des arbres chez des viducasses qui posent également difficulté notamment Monsieur et Madame RENOUF et Monsieur et Madame PERONNE et les haies de plusieurs maisons chemin des tertres.

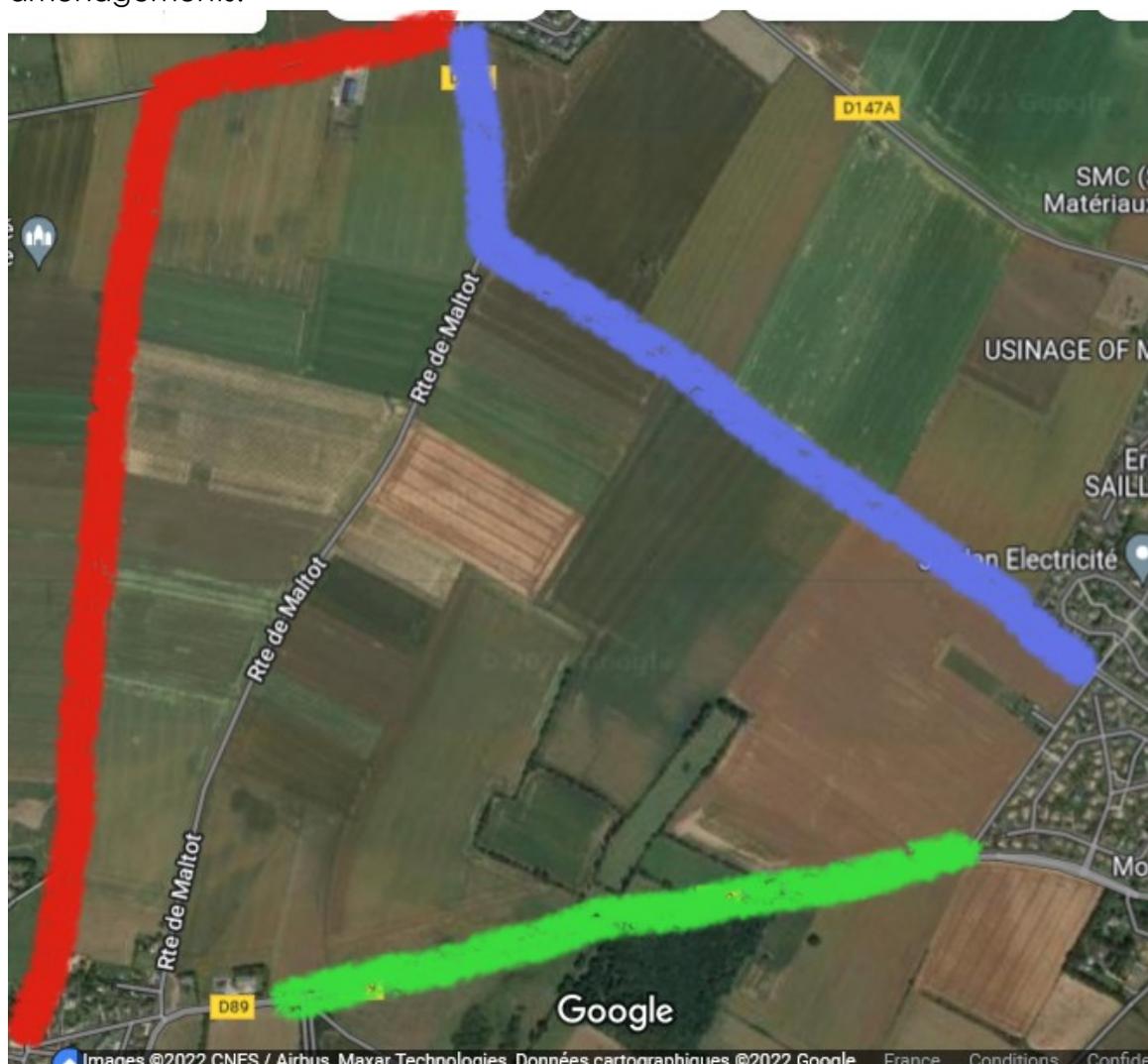
Il est également question du sapin derrière le local du football.

Il faudra prévoir des interventions pour remédier à ces difficultés.

Aménagement cyclables entre les trois villages :

Avec les maires de Feuguerolles et Maltot et quelques membres de leurs équipes, Sophie Phelipeau accompagnée de Christopher Stonham et Isabelle Russo-Claude se sont réunis pour la troisième fois et ont arrêté un tracé de liaisons douces entre nos trois villages.

Le tracé retenu est présenté au Conseil municipal. Des contacts ont été pris avec les propriétaires des terrains susceptibles d'être impactés par ces futurs aménagements.





Il est également mis en avant qu'il faudra trouver un aménagement pour ralentir les véhicules afin de sécuriser la traversée des cyclistes Route de Feuguerolles, devant chez Christian le BARON ;

Inauguration des boucles CCVOO

Isabelle Claude Russo et Hector Cuadrado Rica étaient présents à l'inauguration des boucles touristiques mises en place par la CCVOO et le conseil départemental le 24 septembre dernier.

Pour la première fois, dans les discours d'inauguration, il est fait mention de développer les aménagements cyclables pour les trajets domicile-travail.

Tous au verger le 6 novembre :

Christopher rappelle que le 6 novembre un évènement aura lieu : Tous au Verger avec comme l'année précédente le pressage des pommes du verger communal.

Il est demandé par les bénévoles que les Conseillers municipaux, comme l'année dernière, sécurisent les lieux. Christopher Stonham sollicite le Conseil pour une inscription sur les créneaux disponibles.

Ramassage des déchets du 2 octobre :

Le ramassage des déchets a eu lieu le 2 octobre dernier par le Conseil Municipal Jeunes.

Il avait été sollicité la participation du Conseil Municipal.

Elodie Pasquet fait part de sa déception sur la présence du peu de conseillers municipaux.

Andréa Lecarpentier partage sa déception.

Visite de la ferme :

La Ferme les PAPINEAUX propose au conseil de venir visiter la ferme pour mieux connaître son fonctionnement y compris celui de l'installation de la méthanisation.

L'ensemble des conseillers est enthousiaste. Une date sera prochainement proposée.

Plan de sobriété énergétique :

Thomas Le Batard prend la parole et présente le travail qu'il a effectué sur les consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments publics de la commune sous forme de tableaux.

- La salle des fêtes :

Premier poste de dépenses énergétique.

Il s'agit essentiellement de l'éclairage des terrains de foot pour les entrainements de l'INTER ODON FOOTBALL CLUB.

Ex : quand le mercredi, on allumera le terrain de 17 H à 20H30, le coût sera de l'ordre de 25 €.

Quelles actions peut-on mettre en place pour limiter cette surconsommation électrique ?

- Mettre un chauffe-eau instantané à la salle polyvalente pour Dominique Obaton, pour les locations on remettra en route que lorsque la salle sera louée.
Chauffe-eau instantané : 100 €
- Procédure d'allumage des radiateurs par employés communaux à 17H et extinction après activité. Essai sur novembre.
- Radiateurs grille-pain à changer
- Préfabriqués :
 - Mise en hors gel des radiateurs à partir de mercredi 17H45. 7 radiateurs grille-pain

Achat de radiateur

- BIBLIOTHEQUE :

Obligation de 16 degrés pour la conservation des livres.

Les radiateurs sont bien allumés et éteints. Les bénévoles gèrent.

- Changer les radiateurs : 4 grande salle + 2 salle Saint Laurent. On enlèvera les 2 salle SAINT LAURENT. Coût à prévoir par radiateur : 500 €

Consommation : Mairie : 0,18 €/ kWh

Consommation : Borne marché : 0,88 € / kWh

Consommation : Ensemble bâtiment : 0,27 € kWh

- Logement communal :
 - Réflexion sur l'augmentation des charges et amélioration de l'habitat par une isolation des combles ou installation d'une pompe à chaleur.
- Mairie :

On coupe le chauffage sauf dans le secretariat. On mettrait des soufflants pour la salle du conseil.

Prochains évènements :

Voëux du Maire : 7 janvier 2023

Noël des enfants 17 décembre : Christopher est en charge de la fête de Noël

Repas des viducasses : 26 mars midi

Prochainement, une réunion avec l'INTER ODON FOOTBALL CLUB aura lieu avec les Mairies de plusieurs communes suite à la décision de retirer la subvention effectuée par la CCVOO de l'ordre de 45 000 €